



Rapport d'activités
du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017

Fonds de développement des territoires

TABLE DES MATIÈRES

1.	CONTEXTE GÉNÉRAL.....	1
2.	DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL	2
2.1	Produit de la liquidation de la CRÉ de laval	2
2.2	Priorités d'intervention – projets structurants pour les milieux de vie.....	2
2.3	Bilan des activités par priorité d'intervention	2
2.3.1	DÉVELOPPEMENT DE PÔLES D'ANIMATION EN MUSÉOLOGIE SCIENTIFIQUE	2
2.3.2	DÉVELOPPEMENT CULTUREL.....	3
2.3.3	SOUTIEN À LA CONCERTATION LOCALE ET RÉGIONALE	8
2.3.4	DÉVELOPPEMENT SOCIAL.....	11
3.	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	18
3.1	Introduction	18
3.1.1	PRIORITÉ 1	18
3.1.2	PRIORITÉ 2	21
3.1.3	PRIORITÉ 3	23
3.1.4	PRIORITÉ 4	26
4.	BILAN FINANCIER.....	29
5.	LISTE DES ENTENTES SECTORIELLES	30
6.	LISTE DES AIDES À DES ENTREPRISES PRIVÉES ET À DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE	31

1. CONTEXTE GÉNÉRAL

Le 5 novembre 2014, le gouvernement du Québec et les représentants du milieu municipal concluaient un pacte fiscal transitoire, lequel prévoyait, entre autres, une nouvelle gouvernance en matière de développement local et régional et renforçait le rôle des municipalités régionales de comté (MRC) dans ce domaine.

Le Fonds de développement des territoires (FDT) a été institué en vue de soutenir les MRC dans leur nouvelle compétence. Le FDT est doté d'une enveloppe de 100 M\$ pour l'ensemble du Québec et pour les années 2015-2016 à 2017-2018. Il sera augmenté de 5 M\$ en 2018-2019 et de 15 M\$ en 2019-2020.

La Ville de Laval, détenant les pouvoirs de MRC, a été invitée à conclure une entente avec le gouvernement du Québec pour 2015-2017. Un addenda à l'entente a ensuite été conclu le 27 janvier 2017, et ce, en vue de la prolonger jusqu'en 2020. Les sommes annuelles du FDT accordées à la Ville de Laval sont présentées au tableau suivant :

Tableau des sommes de l'entente FDT par année financière pour la Ville de Laval				
2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
1 654 479 \$	1 764 451 \$	1 764 451 \$	1 764 451 \$ + % 5 M\$	1 764 451 \$ + % 15 M\$

Le pourcentage des sommes additionnelles sera réparti entre les MRC en fonction d'un montant de base, de la population et de l'indice de vitalité économique (IVE).

Soulignons également que l'administration lavalloise et le conseil municipal issus de l'élection de 2013 ont enclenché un processus de transformation en profondeur visant, notamment, à doter Laval d'une vision stratégique. Le document Laval 2035 : Urbaine de nature et le Plan stratégique 2020 qui en découle sont le fruit d'une vaste consultation effectuée auprès des partenaires et des Lavallois. De plus, à la suite de l'abolition par le gouvernement du Québec des conférences régionales des élus (CRÉ) et des centres locaux de développement (CLD), la Ville de Laval a entrepris l'internalisation des activités de ces derniers et assume pleinement son nouveau rôle de leader en matière de développement social, culturel et économique sur le territoire.

Dans ce contexte, la Ville de Laval a confié la gestion du FDT au Service du développement économique et au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social en vue de réaliser les objets suivants :

- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social et culturel;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement.

Chacun de ces services présente le bilan de ses activités à l'égard de ses priorités d'intervention dans le cadre du FDT.

2. DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

2.1 PRODUIT DE LA LIQUIDATION DE LA CRÉ DE LAVAL

Conformément à la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Laval a été dissoute, et ce, en date du 10 novembre 2016.

Le comité de transition de la CRÉ de Laval a, conformément à la loi, transféré le produit de la liquidation de l'organisme, qui s'élève à 2 954 943 \$, à la Ville de Laval. De ce montant, 325 060 \$ ont été transférés au Service du développement économique et 2 629 883 \$ au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social. Ce dernier montant sera affecté à la réalisation et au soutien de projets structurants pour les milieux de vie ciblés dans les priorités d'intervention de la Ville dans le cadre du Fonds de développement des territoires.

2.2 PRIORITÉS D'INTERVENTION – PROJETS STRUCTURANTS POUR LES MILIEUX DE VIE

La Ville de Laval a établi, selon les dispositions de l'entente, ses priorités pour l'utilisation du FDT. Ces priorités ont été définies à partir de la vision stratégique Laval 2035, laquelle est le résultat d'une vaste consultation auprès des citoyens, des employés, des entreprises et des organismes communautaires du territoire.

Deux grands axes composent les priorités d'intervention à l'égard des projets structurants pour les milieux de vie, soit le développement culturel et le développement social, lesquels se déclinent en quatre domaines d'intervention :

- Développement de pôles d'animation en muséologie scientifique;
- Développement culturel;
- Soutien à la concertation locale et régionale;
- Développement social.

2.3 BILAN DES ACTIVITÉS PAR PRIORITÉ D'INTERVENTION

2.3.1 DÉVELOPPEMENT DE PÔLES D'ANIMATION EN MUSÉOLOGIE SCIENTIFIQUE

Objectifs

Les objectifs à l'égard de cette priorité d'intervention sont les suivants :

- Soutenir des organismes qui offrent des services professionnels dans les domaines de la concertation et de la formation, de la recherche, de la création, de la production, de la diffusion;
- Soutenir l'excellence;
- Favoriser l'accès à la culture sur le territoire lavallois;
- Soutenir la réalisation de projets de sensibilisation à la culture scientifique.

Faits saillants

Un appel de projets a été lancé en 2015-2016. Il visait à soutenir des projets de sensibilisation à la culture scientifique, de développement et de consolidation des organismes œuvrant en muséologie scientifique. Les résultats de l'analyse et des recommandations à l'égard des projets reçus et réalisés en 2016-2017 sont présentés au tableau suivant :

Tableau des projets soutenus en matière de développement des pôles d'animation en muséologie scientifique dans le cadre du FDT suivant l'appel de projets				
Nom du projet	Nom de l'organisme	Montant accordé	Coût total du projet	Nombre d'emplois créés
Dernière phase de production de l'exposition <i>Cerveau</i>	Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier	25 000 \$	32 500 \$	1
Animation à l'observatoire astronomique de Laval	Club des astronomes amateurs de Laval	6 000 \$	16 382 \$	1
Développement des publics	Camp spatial Canada Cosmodôme	13 000 \$	15 545 \$	1
Projection multimédia, plaisirs d'eau sur la rivière des Mille îles	Éco-Nature	25 000 \$	44 400 \$	1
Première phase de production de l'exposition <i>Allergies</i>	Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier	24 500 \$	45 250 \$	1
TOTAL		93 500 \$	154 077 \$	5

En octobre 2016, la Division art et culture a procédé à un nouvel appel de projets. Un montant de 75 000 \$ issu du FDT a été réservé à cette fin. Le résultat de l'appel de projets sera dévoilé en 2017-2018.

De plus, la Ville s'est engagée à maintenir une subvention que la CRÉ avait dû d'annuler, suivant l'adoption de la loi abolissant les CRÉ, à l'égard du Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier dans le cadre du projet « Dynamiser la programmation » pour les années 2016 et 2017. Un montant de 150 000 \$ a donc été accordé à l'organisme en 2016-2017 et un montant de 150 000 \$ a été réservé en 2017-2018 à cette fin.

2.3.2 DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Objectifs

Les objectifs à l'égard de cette priorité d'intervention sont les suivants :

- Soutenir des organismes qui offrent des services professionnels dans les domaines de la concertation et de la formation, de la recherche, de la création, de la production et de la diffusion;
- Soutenir l'excellence;
- Favoriser l'accès à la culture sur le territoire lavallois.

Faits saillants

Entente de développement culturel – Fonds de 813 120 \$

Durant l'année, l'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a été reconduite. Voici les principaux objectifs :

- Démocratisation de la culture;
- Accès à la culture numérique;
- Promotion de la lecture;
- Valorisation et promotion de la langue française;
- Application de la mesure culture-éducation;
- Loisir culturel jeunesse;
- Amélioration des connaissances autour de l'histoire et du patrimoine.

Le fonds, totalisant 813 120 \$, est composé d'une contribution de 400 310 \$ du ministère de la Culture et des Communications, de 12 500 \$ de la Commission scolaire de Laval, de 400 310 \$ de la Ville de Laval, dont 100 310 \$ issus du Fonds du développement des territoires.

Appel de projets

Dans le cadre de l'Entente en développement culturel 2016 et d'une enveloppe de 200 000 \$ provenant du FDT, un appel de projets a été réalisé en 2015-2016. Cet appel visait à soutenir des projets favorisant l'utilisation des arts numériques, des projets de médiation culturelle, des projets de sensibilisation à l'histoire et au patrimoine, des projets de sensibilisation à la culture scientifique, des projets de formation et de perfectionnement et des projets de développement et de consolidation. Les résultats de l'analyse et des recommandations à l'égard des projets reçus et réalisés en 2016-2017 sont présentés au tableau suivant.

Tableau des projets soutenus en matière de développement culturel dans le cadre du FDT suivant l'appel de projets				
Nom du projet	Nom de l'organisme	Montant accordé	Coût total du projet	Nombre d'emplois créés
Le monde selon Harpagon	Harpagon Théâtre	12 000 \$	17 500 \$	1
Art visuel, le hall	Corporation de la salle André-Mathieu	7 500 \$	15 150 \$	
Programmation des formations du CRCL 2016	Conseil régional de la culture de Laval (CRCL)	20 000 \$	44 325 \$	1
Outils de diffusion Web permettant la démocratisation de l'histoire lavalloise	Centre d'archives de Laval	20 000 \$	27 800 \$	1
Motivation et plaisir d'écrire	Productions Le P'tit Monde (Les) -	17 000 \$	35 120 \$	1
Développement d'un modèle de gestion collective	Réseau des organismes culturels et des artistes lavallois	60 000 \$	119 031 \$	1
Troc-paroles	Société littéraire de Laval	20 000 \$	25 692 \$	1
L'air du temps, rencontres musicolittéraires à la résidence	Orchestre symphonique de Laval (L')	25 000 \$	30 721 \$	1
TOTAL		181 500 \$	315 339 \$	7

Un nouvel appel de projets a été réalisé en octobre 2016 et pour lequel un montant de 200 000 \$ issu du FDT a été réservé. Les résultats seront disponibles en 2016-2017.

De plus, la Ville s'est engagée à maintenir une subvention que la CRÉ avait été dans l'obligation d'annuler, suivant l'adoption de la loi abolissant les CRÉ, à l'égard du Conseil régional de la culture de Laval (CRCL) pour son implantation et sa consolidation pour les années 2016 et 2017. Un montant de 75 000 \$ a été accordé à l'organisme en 2016-2017 et un montant de 75 000 \$ a été réservé en 2017-2018 à cette fin.

Diagnostic culturel régional

Le CRCL, de concert avec la Ville, a procédé en 2016-2017 à la rédaction d'un diagnostic régional culturel faisant état des forces et des enjeux en matière de vitalité culturelle lavalloise. Ce diagnostic a été réalisé, notamment, au moyen d'activités de concertation et de consultation auprès des acteurs régionaux et locaux des secteurs culturels, institutionnels, du tourisme et des affaires. Les faits saillants du rapport seront présentés lors d'un sommet de la culture prévu en juin 2017.

À la suite du diagnostic, un exercice de planification culturelle régionale a été entamé dès janvier 2017 et devrait se terminer à la fin de 2017. La planification a pour visée un terme de cinq années. Ses grandes orientations seront validées auprès des partenaires et des citoyens dans le cadre du sommet de la culture à la fin du printemps 2017.

Projet de Médialab

Objectifs du projet

- Faciliter l'accès aux nouvelles technologies et leur appropriation par les citoyens
- Favoriser l'autonomie et le partage des connaissances entre les citoyens dans leur utilisation des technologies
- Affirmer le rôle des bibliothèques dans l'apprentissage tout au long de la vie
- Contribuer à l'acquisition de compétences en littératie numérique

Faits saillants

Depuis 2015, les Bibliothèques de Laval œuvrent pour la mise sur pied d'un Médialab, un lieu doté d'équipements à la fine pointe de la technologie. Un tel projet nécessitant un espace important et se voulant central, la Bibliothèque Multiculturelle a été sélectionnée, puisqu'elle constitue la plus grande et la plus centrale des bibliothèques de la Ville de Laval. Des locaux y étaient aussi vacants.

Au cours de l'année 2016, des rénovations et un réaménagement ont été effectués pour adapter les lieux aux besoins du Médialab. Quatre sections ont été aménagées : un bureau pour le personnel, un laboratoire informatique, un studio d'enregistrement audio et un studio pour la création visuelle (photo et vidéo). De plus, des équipements prioritaires ont été acquis en décembre 2016, notamment des ordinateurs iMac, du matériel d'enregistrement (microphones, clavier MIDI, guitare) ainsi que de l'équipement audiovisuel (appareil photo, caméscope, écran vert).

À la fin de l'exercice 2016-2017, il est prévu qu'un bibliothécaire et une stagiaire en animation et recherche culturelles travaillent sur la planification, l'organisation et la programmation du Médialab. D'autres équipements seront acquis au cours de la prochaine année, dont une imprimante 3D et un ensemble pour la réalité virtuelle. L'ouverture est prévue en juin 2017.

Projet de Bibliomobile

Objectifs du projet

- Créer des partenariats étroits avec les organismes, les intervenants et les partenaires du milieu sociocommunitaire afin de rejoindre les clientèles qui ne fréquentent habituellement pas les bibliothèques (notamment les jeunes en situation précaire, les allophones et les adultes en voie d'alphabétisation) et de leur offrir des services adaptés qui répondent à leurs besoins;
- Rendre accessibles la lecture et les services des bibliothèques à un plus grand nombre de citoyens;
- Animer des activités de médiation de la lecture dans différents organismes des secteurs ciblés de revitalisation urbaine intégrée et d'approches territoriales intégrées (RUI et ATI);
- Mettre sur pied des projets de sensibilisation à la lecture en partenariat avec les intervenants du milieu;
- Assurer la présence et la visibilité des bibliothèques et de la Bibliomobile lors de certains événements régionaux

Faits saillants

Depuis 2016, la Bibliomobile dessert mensuellement 19 partenaires, dont 3 nouveaux : le foyer Honfleur (foyer pour les 6-12 ans du Centre jeunesse de Laval), les classes d'accueil de l'école secondaire Mont-de-La Salle et la Maison des jeunes du Marigot. Soulignons que le service a augmenté de façon considérable, en 2016, auprès des classes de francisation. En 2015, la Bibliomobile visitait régulièrement 12 classes d'adolescents et d'adultes en processus de francisation. En 2016, 47 classes ont été visitées, soit une augmentation de 400 %. En vue de répondre à ce besoin accru, la Bibliomobile a augmenté ses effectifs en s'adjoignant les services d'employés préposés au prêt en soutien à la coordonnatrice.

Par ailleurs, la Bibliomobile a visité 11 parcs des secteurs RUI et ATI, et ce, chaque semaine de l'été 2016, en plus d'offrir des visites à 6 de ses partenaires habituels. La Bibliomobile a également réalisé des visites et des activités dans le cadre de 12 événements régionaux. De plus, elle a développé un nouveau partenariat avec l'organisme La Centrale des artistes afin d'offrir 60 activités autour du livre pour les 6-12 ans dans le cadre de l'Entente en développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications.

Programme municipal d'accès à la culture

La municipalité a également mis en œuvre une programmation d'activités inclusives d'animation culturelle destinées au grand public et accessibles dans les quartiers.

Les Journées de la culture ont permis de réaliser des journées d'activités interactives de découverte et d'appréciation des arts et de la culture, durant lesquelles la municipalité a offert gratuitement 29 ateliers et activités auxquels ont participé près de 975 personnes.

Le programme Cet été dans mon quartier a proposé une programmation d'activités dans les parcs, comprenant le cinéma en plein air, des animations culturelles de même que la tournée du Théâtre à ciel ouvert. Ces activités ont été fréquentées par 12 400 citoyens.

La Semaine lavalloise des aînés a, quant à elle, rejoint 2 675 personnes par le biais de 63 activités.

S'est également ajoutée à cette programmation la réalisation d'un grand événement musical mettant en valeur la musique du monde et favorisant l'inclusion des communautés culturelles. L'événement intitulé Zones musicales se déploie sur l'ensemble du territoire pendant la période estivale et se conclut par une grande fête de 3 jours au centre-ville. La première édition s'est déroulée du 15 juillet au 11 septembre 2016. Elle proposait 33 spectacles, totalisant une assistance de plus de 13 000 personnes.

2.3.3 SOUTIEN À LA CONCERTATION LOCALE ET RÉGIONALE

Objectif

Le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social (CLSDS) accompagne et soutient les concertations régionales et locales dans un objectif de cohésion sociale et culturelle et de cohérence des actions. Il considère également les concertations comme des lieux privilégiés de consultation formelle et informelle dans la perspective d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble des citoyens lavallois.

Faits saillants

Soutien aux approches de revitalisation urbaine intégrée (RUI)

De 2012 à 2016, dans le cadre du Fonds d'initiatives et de rayonnement de la métropole (FIRM), la Ville de Laval a soutenu les trois démarches de RUI sur le territoire, soit dans les secteurs de Chomedey, de Place Saint-Martin/Domaine Renaud et de Pont-Viau. Rappelons que les démarches de RUI s'inscrivent dans une perspective de lutte à la pauvreté et visent l'amélioration des conditions et du cadre de vie des citoyens. L'entente se terminait en mars 2016.

Souhaitant consolider son intervention auprès des 3 démarches de RUI, la Ville de Laval a conclu une nouvelle entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2018. La municipalité participe financièrement à cette entente en investissant 190 000 \$ provenant du Fonds du développement des territoires (FDT).

Cette nouvelle entente prévoit également la réalisation de deux portraits-diagnostic dans les secteurs de Saint-François et de Laval-Ouest afin d'évaluer la possibilité d'expérimenter deux nouvelles démarches de RUI. Ces deux secteurs ont été identifiés par la Ville de Laval en raison de la présence de plusieurs critères de défavorisation sociale et matérielle. De plus, la présence d'une mobilisation et d'une concertation d'organismes communautaires sur ces deux territoires a été prise en compte dans l'identification des secteurs visés.

Au cours de la dernière année, un comité de suivi de l'entente, composé de représentants des bureaux municipaux lavallois (BML) et de la Division du développement social (DDS), a été mis en place et s'est rencontré à deux reprises. Le rôle du comité est de favoriser la cohésion des actions locales et régionales de la municipalité à l'échelle des RUI, d'assurer un rôle-conseil quant aux orientations et aux retombées de l'entente et d'assurer le suivi des travaux.

Mise en place de la Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval

La DDS de la Ville de Laval a amorcé en mai 2016, les travaux préparatoires à la mise en place de la Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval (TRIDIL). Ces travaux ont consisté à élaborer une proposition sur la justification de la Table, le mandat, la composition des membres, la structure de gouvernance, ainsi que les règles de fonctionnement. La TRIDIL a été mise en place le 8 septembre 2016.

Le mandat de la Table est le suivant :

- Contribuer à la réalisation des travaux des ententes régionales en immigration lorsque celles-ci sont en vigueur;
- Assurer une veille active en matière d'immigration, de diversité culturelle, d'inclusion et de participation des personnes immigrantes dans la région de Laval;
- Définir les enjeux prioritaires sur les questions liées à l'immigration et à la diversité culturelle à Laval;
- Contribuer à l'atteinte des objectifs régionaux en matière d'immigration et de diversité culturelle;
- Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du plan d'action en immigration et diversité culturelle;
- Contribuer à l'évaluation annuelle des activités, des actions et des initiatives mises en œuvre dans le cadre du plan d'action régional en matière d'immigration et de diversité culturelle;
- D'identifier les obstacles à l'accueil, à l'intégration socioéconomique, culturelle et linguistique des personnes immigrantes à Laval et proposer des pistes de solutions;
- Analyser le continuum de services offerts aux personnes immigrantes et réfugiées et proposer, au besoin, des bonifications;
- Contribuer au renforcement d'une communauté dynamique, inclusive et accueillante à Laval;
- Fournir des avis et des recommandations aux différents partenaires sur toutes les questions relatives à l'immigration, aux relations interculturelles et à la cohésion sociale à Laval;
- Assurer la liaison avec les autres partenaires sur les actions locales.

La Table est composée de 18 membres issus de 15 organisations et institutions, dont :

- 3 membres issus de l'administration municipale (Division du développement social de la Ville de Laval, Développement économique de la Ville de Laval, Service de police de Laval);
- 2 membres issus du milieu de la santé et des services sociaux (CISSS de Laval);
- 6 membres issus du milieu institutionnel (MIDI, Emploi-Québec Laval, Commission scolaire de Laval, Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, Chambre de commerce et d'industrie de Laval, Collège Montmorency);
- 3 membres issus du milieu communautaire et mandatés par le MIDI pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval (Carrefour d'Intercultures de Laval, Entraide Pont-Viau, Perspective Carrière);
- 2 membres issus des regroupements sectoriels ou intersectoriels (Corporation de développement communautaire (CDC) de Laval et Comité de développement local de Chomedey (CDLC));
- 2 membres issus des regroupements sectoriels ou intersectoriels représentant le milieu de la culture et les enjeux concernant les femmes immigrantes (Conseil régional de la culture de Laval et Table de concertation de Laval en condition féminine).

Les travaux de la TRIDIL en 2016-2017 ont essentiellement porté sur l'élaboration du plan d'action régional en immigration 2017-2019 dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité. Le plan sera dévoilé à l'ensemble des partenaires en 2017-2018.

Comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval

En 2015-2016, à la suite de l'annonce du plan du gouvernement fédéral visant à accueillir 25 000 personnes réfugiées d'origine syrienne au Canada et de l'annonce du plan du gouvernement du Québec d'accueillir 7 300 réfugiés syriens, la Ville de Laval a mis en place et coordonné le Comité concerté des partenaires pour l'accueil des réfugiés syriens à Laval. L'objectif de ce comité était d'établir une stratégie d'accueil concertée à travers le réseau des partenaires concernés, en plus de coordonner les actions et les ressources avec efficacité et efficacie. Suivant les travaux de ce comité, qui se sont terminés en 2015-2016, un comité terrain, composé essentiellement d'acteurs de première ligne offrant des services directs aux personnes immigrantes et réfugiées, a été mis en place. Il est coordonné par la Ville de Laval de concert avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval.

Le mandat du comité terrain est :

- De dresser un portrait de la clientèle desservie et des problématiques rencontrées;
- De définir les enjeux particuliers concernant les services offerts;
- D'élaborer les outils d'analyse;
- D'alimenter la réflexion du comité concerté des partenaires pour l'accueil des réfugiés syriens à Laval;
- De guider les décideurs politiques et administratifs quant aux solutions à mettre en place pour soutenir l'action des organismes sur le plan local.

Aussitôt mis en place, le comité terrain a amorcé une démarche de réflexion étalée sur une année en vue de définir les enjeux liés à l'accueil des personnes immigrantes et réfugiées à Laval. Par une approche de résolution de problème, le comité terrain a proposé une série de pistes de solution portant sur trois grands chantiers, notamment l'intégration sociale, culturelle et le vivre-ensemble, la collaboration et la concertation ainsi que le développement d'outils communs.

Le rapport du comité terrain a été dévoilé aux partenaires lors d'un événement tenu le 26 janvier 2016.

2.3.4 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Objectif

Pour la Municipalité, le développement social est un ensemble de processus et de contributions d'une variété d'acteurs visant l'amélioration des conditions de vie ainsi que le développement des milieux de vie et du potentiel des personnes et des communautés.

Faits saillants

Soutien accordé par la Ville de Laval dans le cadre de l'appel de projets des Alliances pour la solidarité du MTESS

Le 22 avril 2016, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) a lancé un appel de projets locaux et régionaux, en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, visant à soutenir de façon transitoire, pour l'année 2016-2017, des projets qui n'avaient pu être terminés en raison de la fin des Alliances pour la solidarité.

Dans le cadre de l'appel de projets, le MTESS exigeait un appui des acteurs du territoire visé et un soutien financier provenant d'autres sources que celles du ministère. Étant donné les conditions d'admissibilité précises du MTESS et le contexte transitoire de la région, la Division du développement social de la Ville de Laval a proposé, le 3 mai 2016, de soutenir les organismes admissibles par une contribution financière complémentaire à celle du ministère. Cette contribution de la Ville est issue du Fonds de développement des territoires (FDT).

Suivant l'appel de projets, dont la date de dépôt était le 13 mai 2016, 10 organismes lavallois ont déposé une demande au MTESS et sollicité l'appui financier offert par la Ville de Laval. Au terme de l'analyse du MTESS, 5 demandes ont été acceptées, pour lesquelles la Ville a apporté une contribution financière totalisant 38 005 \$.

Tableau des projets soutenus par le FDT suivant l'appel de projets du MTESS en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale				
Nom du projet	Nom de l'organisme	Montant accordé (FDT)	Montant accordé par le MTESS	Nombre d'emplois créés
Inclusion des personnes vulnérables de l'Est de Laval	Centre communautaire Petit Espoir	6 900 \$	23 500 \$	2
Marchés de quartier	Relais du Quartier de Saint-Vincent-de Paul	5 000 \$	25 000 \$	1
Démarrage de l'épicerie communautaire de Saint-François	Centre Défi-Jeunesse de Saint-François	5 400 \$	30 377 \$	1
Ça CLIQ	Centre communautaire Val-Martin	14 450 \$	81 764,37 \$	2
Carrefour musical	Centre de pédiatrie sociale de Laval	6 255 \$	20 000 \$	1
TOTAL		38 005 \$	180 641,37 \$	7

Politique régionale de développement social (PRDS)

Le lancement de la démarche d'élaboration de la Politique régionale de développement social (PRDS) de Laval s'est déroulé le 5 mai 2016. Un comité de pilotage a été constitué à cette occasion. Celui-ci est composé de 26 partenaires du développement social issus de différentes organisations lavalloises.

Mise en œuvre par la Ville de Laval et le CISSS de Laval, en collaboration avec le comité de pilotage, la démarche d'élaboration de la PRDS comprend plusieurs étapes préalables à l'adoption de la politique, prévue en juin 2017. La rédaction du plan d'action pluriannuel commencera, quant à lui, à l'automne 2017.

À cet effet, en vue d'alimenter la réflexion et de mobiliser les forces vives du développement social autour de cibles communes, des activités de consultation publique diversifiées ont été organisées tout au long de la démarche. Ainsi, du 6 juin au 28 octobre 2016, la tenue de 35 activités de consultation (groupes thématiques, assemblées de quartier et ateliers citoyens) a permis à 863 personnes de s'exprimer sur des enjeux et des priorités en matière de développement social dans chaque secteur de Laval.

Le Sommet du développement social, tenu le 19 novembre 2016, a permis de clôturer les activités de consultation dans le cadre d'un grand rassemblement ouvert à tous, où les participants ont été invités à collaborer, au moyen de diverses formules, à la définition des enjeux prioritaires de la PRDS. Cet événement a permis à près de 200 personnes de se laisser inspirer, de réfléchir et de discuter pour finalement proposer de nombreuses idées afin d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des Lavalloises et Lavallois. Soulignons que les résultats des diverses consultations ont servi de base pour amorcer les travaux de rédaction de la PRDS.

En vue de guider les travaux du comité de pilotage, un cadre de référence et un portrait sur l'environnement social à Laval ont également été produits.

L'ensemble des faits saillants recueillis tout au long de la démarche a permis aux membres du comité de pilotage d'élaborer une proposition de contenu de la future PRDS (vision, valeurs et principes, orientations et gouvernance). Une période de consultation permettant de valider la proposition de la future politique s'est déroulée jusqu'au 15 avril 2017, et ce, avant l'adoption et le lancement de la PRDS.

Entente en matière d'immigration

Selon les dernières données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada, Laval compte 96 645 personnes immigrantes, un nombre en hausse de près de 85 % depuis 2001. En 2011, environ 1 Lavallois sur 4 était issu de l'immigration, faisant de Laval la deuxième ville québécoise ayant la plus grande concentration de personnes immigrantes, après Montréal.

Soucieuse de favoriser l'inclusion des nouveaux arrivants et des personnes issues de l'immigration, la Ville de Laval a déposé, en avril 2016, une demande de soutien financier au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), pour la réalisation d'un projet d'entente en immigration dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité. Cette demande présentait les principaux enjeux de la région de Laval relatifs à l'immigration et à la diversité culturelle, les principaux moyens envisagés pour y faire face ainsi que les résultats attendus. La Ville de Laval et le MIDI ont ainsi conclu, le 14 juin 2016, une entente d'une durée d'un an pour un montant total de 400 000 \$. La Ville de Laval a apporté une contribution de 200 000 \$, issue du FDT. Cette somme a permis de bénéficier d'une contribution équivalente de la part du MIDI.

En vue d'assurer le suivi de l'entente, un comité de gestion a été mis en place. Celui-ci est composé des signataires de l'entente, soit des représentants du MIDI et de la Ville.

Un appel de projets a été réalisé, au terme duquel 14 projets ont été soutenus pour un total de 292 648 \$ provenant des fonds de l'entente en immigration. Des investissements totaux de 426 342 \$ ont été générés, démontrant ainsi l'effet levier des travaux inhérents à l'entente.

Les projets soutenus dans le cadre de l'entente sont présentés au tableau suivant.

Tableau des projets soutenus dans le cadre de l'Entente en matière d'immigration (Programme Mobilisation-Diversité)				
Nom du projet	Nom de l'organisme	Montant accordé	Coût total du projet	Nombre d'emplois créés
Intervention spécialisée et sensibilisation concertée : Pont entre la société et les communautés vulnérables	Le Bouclier d'Athéna : Services familiaux	40 000 \$	86 900 \$	2
Francisation en action	Bureau d'aide et d'assistance familiale Place Saint-Martin	7 460 \$	8 776 \$	
Chomedey à découvert – Tout horizon	Comité de développement local de Chomedey	8 870 \$	12 650 \$	
Femmes de tout horizon, solidaires et en action !	Centre des femmes de Laval	10 364 \$	12 194 \$	
Diversité inclusive	Centre communautaire Petit Espoir	7 160 \$	10 710 \$	1
Services de médiation citoyenne de Laval : S'en parler un peu pour régler beaucoup !	Mesures alternatives jeunesse de Laval	11 000 \$	17 500 \$	1
Chanson du monde	Productions Le P'tit Monde -	9 700 \$	17 700 \$	
La richesse de la différence, une valeur ajoutée au Québec, apprenons à vivre ensemble !	Relais communautaire de Laval	10 000 \$	14 648 \$	
Mon intégration, une réussite par la communauté	Relais familial D'Auteuil	13 000 \$	18 614 \$	
Souper culturel	RePère, relation d'entraide pour une paternité renouvelée	2 500 \$	3 111 \$	1
Mon nouveau chez-moi II – l'échange se poursuit	Réseau Arhist	24 324 \$	30 404 \$	
RadicART (Regroupement d'Adolescents Déterminés à Investir la Cité par l'ART)	Bluff Productions Inc.	22 500 \$	36 048 \$	
Agente de liaison famille immigrante et milieu scolaire	Carrefour d'Intercultures de Laval	120 770 \$	150 962 \$	1
Semaine québécoise des rencontres interculturelles 2016	Carrefour d'Intercultures de Laval	5 000 \$	6 125 \$	
TOTAL		292 648 \$	426 342 \$	6

Dépôt d'une nouvelle demande auprès du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (Programme Mobilisation-Diversité)

La demande adressée au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) permettra la signature d'une entente de développement pour une période de 2 ans (2017-2019), entre la Ville de Laval et le MIDI. Elle permettra de soutenir les partenaires lavallois dans la réalisation de leur mission, que ce soit pour prévenir et contrer les préjugés, la discrimination, l'intimidation et le racisme ou, encore, pour aider les personnes réfugiées. Un montant de 500 000 \$, issu du FDT, a été réservé à cet effet, et le MIDI pourrait apporter une contribution équivalente, portant le total de l'entente à 1 M\$. Advenant la conclusion d'une nouvelle entente, un appel de projets sera lancé en 2017-2018 auprès des organismes partenaires du milieu de l'immigration afin de sélectionner les initiatives correspondant aux objectifs de l'entente.

Autres activités réalisées en matière d'immigration

Plan d'action régional sur la prévention de la radicalisation menant à la violence

La Division du développement social (DDS) de la Ville de Laval a participé au cours de l'année aux travaux du comité de travail sur la prévention de la radicalisation menant à la violence. Les travaux du comité visaient à élaborer une stratégie lavalloise et un plan d'action 2016-2020 sur la prévention de la radicalisation menant à la violence. La DDS a défini et proposé une série d'actions principalement à propos du vivre-ensemble. Les actions proposées sont arrimées aux objectifs régionaux en matière d'immigration et de diversité culturelle et à l'entente du Programme Mobilisation-Diversité. La Stratégie lavalloise de prévention de la radicalisation menant à la violence 2016-2020 a été présentée aux partenaires lors d'un événement réalisé le 25 novembre 2016.

Plan de mesures sur l'offre de services adaptées aux personnes admises pour des motifs de protection ou des considérations humanitaires

La Ville de Laval a pris part aux travaux du comité de suivi des actions visant à favoriser la pleine participation, en français, des personnes réfugiées, notamment syriennes, mis en place par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). La Ville de Laval a également déterminé et proposé, à partir des enjeux régionaux, une série de pistes d'action. Ces pistes visent à alimenter le plan de mesures en cours d'adoption par le MIDI.

Mémoire de la Ville de Laval sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2017-2019

La Ville de Laval a déposé, en août 2016, un mémoire auprès de la Commission des relations avec les citoyens de l'Assemblée nationale du Québec, dans le cadre des consultations publiques sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2017-2019. Le mémoire présente le positionnement de la Ville de Laval quant aux orientations de cette planification pluriannuelle.

Concertation et mobilisation des acteurs municipaux

La Ville de Laval est membre du Réseau des municipalités en immigration et relations interculturelles (RÉMIRI) et participe, de ce fait, aux travaux de cette Table sur les enjeux municipaux concernant l'immigration et la diversité culturelle.

Projet d'intégration de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS)

Dans le contexte de l'abolition de la Conférence des élus (CRÉ) de Laval, la Ville de Laval a entrepris de poursuivre un projet d'intégration de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), autrefois coordonné par la CRÉ de Laval. À cet effet, la Municipalité a conclu une Convention d'aide financière avec la ministre responsable de la condition féminine. Une partie du produit lié à la liquidation de la CRÉ, issu d'une convention antérieure entre la CRÉ et le Secrétariat à la condition féminine, a permis de confier un mandat à une consultante et formatrice en matière d'ADS.

Le projet, qui verra sa conclusion en 2017-2018, consiste à sensibiliser et à accompagner en matière d'analyse différenciée selon les sexes les partenaires communautaires et institutionnels impliqués, notamment, dans l'élaboration de la Politique régionale de développement social (PRDS) de Laval et dans les démarches de revitalisation urbaine intégrée (RUI). La mise sur pied de ce projet s'inscrit dans un contexte territorial propice à la révision des pratiques.

Cette initiative permet de favoriser une meilleure compréhension des enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes et une prise en compte des réalités différentes selon les sexes dans les actions de la Ville et de ses partenaires qui découleront de la PRDS et des démarches de RUI. Elle permet également aux membres du comité de coordination et de pilotage de la PRDS d'être bien outillés pour s'assurer que le concept d'équité, un des principes directeurs du cadre de référence guidant l'élaboration de la PRDS, peut être mis en application. Ceci vise, notamment, une réduction des inégalités à l'encontre des femmes et veille à éviter de créer de nouvelles inégalités dans l'application des mesures qui seront mises en place dans le cadre de la PRDS.

Au cours de l'exercice, une formation sur l'ADS a été offerte aux organismes soutenus et aux membres du comité d'analyse des projets issus de l'appel de projets en immigration. Des membres de la Division du développement social ont également été accompagnés ainsi que les partenaires engagés dans la démarche de la PRDS afin d'intégrer l'ADS dans les pratiques et analyses. D'autres formations et accompagnements sont prévus en 2017-2018.

Soutien aux initiatives de démarrage de jardins communautaires et collectifs

Relativement à sa vision stratégique Urbaine de nature, la Ville de Laval a mis sur pied un cadre de référence en vue de favoriser le développement de jardins communautaires et collectifs sur le territoire, et ce, afin d'apporter les bienfaits suivants :

- Favoriser l'inclusion et l'engagement collectif des citoyens dans la vie culturelle, sociale et de loisirs de leur quartier grâce à une activité favorisant la rencontre, l'entraide ainsi que les échanges intergénérationnels et interculturels;
- Promouvoir l'éducation populaire par la pratique prônant le développement de compétences et de savoir-faire;
- Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale par une activité permettant de briser l'isolement des personnes vulnérables et d'améliorer l'autonomie financière et alimentaire des participants;
- Revitaliser le cadre bâti stimulé par des aménagements qui favorisent une plus grande fréquentation et une meilleure animation des espaces publics tout en contribuant à leur embellissement;
- Développer de saines habitudes de vie à travers la pratique d'une activité physique régulière qui encourage, par ailleurs, une consommation accrue de fruits et de légumes frais;
- Atténuer des nuisances reliées aux îlots de chaleur, à la pollution atmosphérique ou au ruissellement pluvial par l'augmentation du couvert végétal qui, par ailleurs, soutient la biodiversité en milieu urbain.

Le cadre de référence permettra, notamment, d'offrir des balises et des outils de gestion clairs aux citoyens et aux organismes communautaires souhaitant s'impliquer dans la gestion ou l'animation d'un jardin; de préciser l'éventail de services offerts par la Ville de Laval en vue de soutenir les jardins communautaires et collectifs et d'harmoniser les pratiques d'encadrement des jardins communautaires et collectifs sur le territoire lavallois.

Les activités de mise en œuvre du cadre de référence seront réalisées pendant l'été jusqu'à l'automne 2017.

3. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3.1 INTRODUCTION

L'équipe du Service du développement économique de la Ville de Laval accompagne les entrepreneurs et les entreprises dans la réalisation et l'implantation de leurs projets, en facilitant la collaboration entre tous les partenaires du territoire. Cette action concertée favorise la synergie et le succès des entreprises et des entrepreneurs qui choisissent Laval.

En 2016-2017, l'équipe du Service a maintenu et renforcé son soutien aux entreprises lavalloises en multipliant ses interventions dans le milieu et en développant diverses initiatives avec de nombreux partenaires socioéconomiques. Les actions du Service sont déployées selon quatre priorités d'intervention :

Priorité 1 : favoriser le développement de l'entrepreneuriat - privé, féminin, jeunesse, social, immigrant - à Laval

Priorité 2 : offrir un accompagnement stratégique et un soutien sectoriel à toutes les phases de développement de l'entreprise

Priorité 3 : offrir un soutien financier pour stimuler la création et l'expansion d'entreprises à Laval

Priorité 4 : contribuer à la concertation régionale visant à promouvoir et développer l'entrepreneuriat à Laval

3.1.1 PRIORITÉ 1

Favoriser le développement de l'entrepreneuriat - privé, féminin, jeunesse, social, immigrant - à Laval

Défi OSEntreprendre : Laval remporte les grands honneurs

Le Défi OSEntreprendre vise à faire rayonner les initiatives entrepreneuriales des jeunes et de la relève afin de contribuer à bâtir un Québec fier et innovant. Il rejoint chaque année plus de 40 000 participants et compte sur la mobilisation de plus de 350 agents dans les 17 régions du Québec.

La Ville de Laval s'est jointe au mouvement en 2016. Le Service du développement économique a agi comme responsable régional et a organisé la tenue de la première édition d'OSE Laval en mai.

La soirée a attiré plus de 400 personnes. Les 16 lauréats régionaux du Défi 2016 y ont été dévoilés. Les participants ont aussi eu la possibilité de discuter en privé avec des mentors expérimentés, de visiter les 40 kiosques du Salon des entrepreneurs, de participer à un atelier d'innovation ouverte et d'assister à des conférences d'entrepreneurs reconnus.

La finale nationale du Défi OSEntreprendre a eu lieu au Palais Montcalm de Québec, en juin 2016. La région de Laval y a remporté de grands honneurs : 2 entreprises d'ici se sont démarquées parmi les lauréats des 17 régions du Québec.

Inova Source, une société en biotechnologie située au cœur de la Cité de la Biotech, a gagné la première place dans la catégorie Innovations technologique et technique.

L'épicerie solidaire Au Panier de Chomedey, dont la mission est de lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté, a remporté le prix Coup de cœur Immigration.

L'entrepreneuriat au féminin

Au cours de la dernière année, le Service a accompagné de nombreuses femmes entrepreneures. On estime qu'elles représentent au-delà de 40 % des entrepreneurs ayant bénéficié de l'accompagnement stratégique et financier du Service.

Le Service du développement économique a également appuyé financièrement le colloque L'entrepreneuriat au féminin, de l'organisme Femmessor Laval, et participé à l'événement le 29 novembre 2016.

Cellule mentorat Laval – Réseau M

Une nouvelle entente entre le Service de développement économique et la Fondation de l'entrepreneurship (Réseau M, mentorat pour entrepreneurs par des entrepreneurs), entérinée en 2016, a permis de renforcer la pratique du mentorat sur le territoire.

Grâce à cette entente, une ressource de la Fondation est attitrée à temps plein au développement du mentorat de Laval. Au cours de la dernière année, 9 rencontres entre mentors et mentorés ont eu lieu. Une activité de sensibilisation et de recrutement a aussi été organisée en septembre : 80 personnes y ont assisté.

Formation et événements

Dans le but d'augmenter la fréquence des rencontres entre entrepreneurs et partenaires régionaux, le Service du développement économique organise de nombreuses formations, activités de réseautage et événements portant sur des thématiques variées.

Activité	Nombre d'événements ou date de l'activité	Nombre de participants
Formations	12	194
Séances d'information	38	454
Ateliers <i>Validation de la démarche d'affaires</i>	8	49
Midi-Réseau	4	93
Noël des entrepreneurs	30 novembre 2016	125
Demandes d'information – accueil	148 personnes au Carrefour des entrepreneurs 1 479 appels 290 demandes en personne	

Relance du FES et du FJP

Afin de mieux soutenir l'entrepreneuriat jeunesse et social, le Service du développement économique a relancé, en 2016, 2 programmes d'aide financière auparavant gérés par le CLD de Laval : le Fonds économie sociale (FES) et le Fonds jeunes promoteurs (FJP). Un montant de 425 000 \$ a été investi dans ces programmes pour soutenir les entrepreneurs de la région (voir les détails sous Priorité 3).

Le Pôle régional de l'économie sociale de Laval (PRESL)

Le Pôle régional de l'économie sociale de Laval a été mis en place en juillet 2015, grâce à une nouvelle entente de partenariat avec le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec (MÉSI). Le PRESL vise à stimuler l'économie sociale sur le territoire, à l'instar des 16 autres pôles du genre au Québec. Le Service collabore étroitement avec le PRESL, qui joue un rôle d'animateur et de catalyseur du milieu. Pour sa part, le Service accompagne les entrepreneurs de ce secteur et les soutient financièrement, le cas échéant, par l'entremise du Fonds économie sociale (FES).

Visite d'entreprises

Afin de s'assurer que l'administration municipale est bien informée des besoins de la communauté d'affaires lavalloise, un programme de visite d'entreprises a été mis en place. Une ou deux fois par mois, le maire et des membres de l'équipe du développement économique se rendent donc sur les lieux d'une entreprise pour en apprendre plus sur son fonctionnement et son développement. Voici la liste des visites effectuées :

2016

Date de visite	Compagnie
21 avril	Alcoa Titane et Produits d'ingénierie
26 mai	Serres Sylvain <u>Cléroux</u>
16 juin	Groupe Dijon
7 juillet	Cascades Groupe Tissu – Laval
21 juillet	Industrie de palettes Standard (IPS)
8 sept.	Sécurité DSI
20 sept.	<u>Mecaer Amérique</u>
20 oct.	<u>PolyExpert</u>
3 nov.	<u>Kalitec</u>
17 nov.	MEP Technologies

2017

Date de visite	Compagnie
12 janv.	FACC Solutions Canada
2 février	Carrefour Multisports
2 mars	Canada Billard
23 mars	Centre INRS–Institut Armand-Frappier

Forum immobilier 2016

Organisé par le Service du développement économique, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Laval, le Forum immobilier est un événement réunissant gens d'affaires et leaders de l'industrie immobilière. En novembre 2016, la deuxième édition du forum proposait un riche programme de conférences. Au menu : le Programme d'incitatifs au développement économique (PIDÉ), incluant le nouveau crédit de taxes foncières, les plus récents projets structurants, le développement du centre-ville et des secteurs TOD, ainsi que les engagements pris par la Ville auprès des promoteurs. Un portrait du nouveau contexte de développement économique lavallois a été aussi présenté de même qu'un panel sur la thématique « Choisir Laval ».

3.1.2 PRIORITÉ 2

Offrir un accompagnement stratégique et un soutien sectoriel à toutes les phases de développement de l'entreprise

L'accompagnement stratégique : un important levier

L'accompagnement stratégique est un important levier pour l'implantation, le développement et la pérennité des entreprises. Au cours de la dernière année, l'équipe en place a poursuivi et renforcé son accompagnement auprès des entrepreneurs et des entreprises sur le territoire, et ce, aux différents stades de leur évolution.

Des interventions de première ligne sont proposées de façon soutenue ou ponctuelle.

Deux missions à l'international

- **Mission BIO**

Le Service du développement économique a fait partie de la délégation lavalloise qui a participé au Congrès international de la Biotechnology Industry Organization (BIO), l'événement mondial le plus important de l'industrie des sciences de la vie, qui a lieu à San Francisco, en juin 2016.

À cette occasion, le maire de Laval, Marc Demers, a annoncé un partenariat entre l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et la Ville de Laval afin de soutenir le développement du Centre québécois d'innovation en biotechnologie (CQIB) et de la Cité de la Biotech. Plusieurs rencontres stratégiques ont aussi eu lieu lors de l'événement, notamment avec des entrepreneurs lyonnais.

- **Mission Washington**

Des représentants de la Ville de Laval et de cinq entreprises (C3F Telecom, Technologies OPA, Geo-Plus, Kalitec, Operasoft) ont participé, en septembre 2016, à la Washington Smart Cities Week (WSCW), l'un des plus importants salons internationaux du genre en Amérique du Nord. La mission a été organisée par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec. La délégation a profité de cette occasion pour rencontrer plusieurs autres municipalités actives dans les secteurs des technologies propres et des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Mobilité internationale

Les activités de Mobilité internationale visent, notamment, à favoriser l'embauche de travailleurs hautement qualifiés et spécialisés, tant localement qu'à l'étranger. Ce programme d'accompagnement soutient les employeurs et leurs futurs collaborateurs dans leur processus de recrutement et d'intégration durable des personnes immigrantes.

Plusieurs employeurs sont aussi dirigés vers des partenaires gouvernementaux afin d'avoir accès à différents programmes de soutien, tels que des subventions salariales ou des exonérations fiscales pour l'embauche d'experts ou de chercheurs étrangers. En complément des services rendus aux employeurs, les travailleurs et leur famille bénéficient d'un service d'accompagnement personnalisé lors de leur arrivée.

Au cours de la dernière année, Mobilité internationale a soutenu 30 entreprises lavalloises et a contribué au maintien et à la création de 481 emplois sur le territoire. La masse salariale annuelle générée s'élève à un peu plus de 1,4 M\$.

Carrefour des entrepreneurs

Lancé en octobre 2015, le Carrefour des entrepreneurs est un véritable lieu de rassemblement pour les entrepreneurs et les entreprises de Laval. Le Carrefour est issu d'une démarche visant à augmenter la proximité entre la communauté d'affaires lavalloise et les partenaires des milieux socioéconomiques (institutions financières, centres de développement, regroupements, etc.). Ce centre de références propose des espaces et des postes de travail communs ainsi que différents outils, tels que de la documentation et des ouvrages sectoriels. Avant tout, le Carrefour est un lieu pour réseauter et échanger entre pairs. De plus, les entrepreneurs lavallois ont accès à des services-conseils sans rendez-vous avec l'équipe du Service du développement économique, qui peut répondre à des besoins urgents, et ce, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30. Quelque 150 personnes ont profité des services du Carrefour en cours d'année.

3.1.3 PRIORITÉ 3

Offrir un soutien financier pour stimuler la création et l'expansion d'entreprises à Laval

Le Fonds d'économie sociale (FES)

Doté d'une enveloppe de 250 000 \$ en 2016, le Fonds d'économie sociale (FES) est offert pour la création d'entreprises ou de coopératives et les projets d'économie sociale. Il propose une aide financière ainsi que du soutien technique aux projets admissibles afin de favoriser le développement de l'offre ou de contribuer au rayonnement de l'économie sociale à Laval.

FONDS D'ÉCONOMIE SOCIALE (FES)

INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS	ENTREPRISES SOUTENUES	ENTREPRISES EN CRÉATION	ENTREPRISES EN CROISSANCE	EMPLOIS CRÉÉS
717 296 \$	13	2	11	15

Le Fonds jeunes promoteurs (FJP)

Doté d'une enveloppe de 175 000 \$ en 2016, le Fonds jeunes promoteurs a pour objectif d'aider les jeunes entrepreneurs (de 18 à 35 ans) à créer une entreprise, à en acquérir une ou à en prendre la relève. Une aide financière, variant de 6 000 \$ à 10 000 \$ par promoteur, jusqu'à concurrence de 25 000 \$ par entreprise, et un soutien technique sont offerts. Le FJP peut appuyer les entrepreneurs dans différentes phases de développement de leur projet d'affaires.

FONDS JEUNES PROMOTEURS (FJP)

INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS	ENTREPRISES CRÉÉES	ENTREPRISES EN CRÉATION	ENTREPRISES EN CROISSANCE	EMPLOIS CRÉÉS
1 670 541 \$	24	24	N/A	67

Fonds local d'investissement (FLI)

Le Fonds local d'investissement (FLI), auparavant offert par le CLD de Laval, a été amélioré avec, notamment, l'ajout d'un nouveau volet pour les petites entreprises (FLI-PE). Cet outil financier offre jusqu'à 150 000 \$, sur une période de 12 mois, pour le démarrage, la croissance et l'acquisition d'une entreprise de Laval. Le FLI est géré par le Service du développement économique en collaboration avec un comité d'investissement constitué de 5 membres votants, qui apporte ensuite les recommandations au comité exécutif de la Ville de Laval. Le capital est prêté par le gouvernement du Québec.

FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI)

INJECTIONS FLI	INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS	ENTREPRISES SOUTENUES	ENTREPRISES EN CRÉATION	ENTREPRISES EN CROISSANCE	EMPLOIS CRÉÉS	EMPLOIS MAINTENUS
500 000 \$	3 800 000 \$	5	2	3	12	48

Fonds local de solidarité Laval (FLSL)

Le Fonds local de solidarité Laval (FLSL) propose un soutien financier allant de 5 000 \$ à 50 000 \$ pour la concrétisation d'un projet ou, encore, la création d'une nouvelle entreprise dans la région. L'objectif du FLSL est la création et le maintien d'emplois de qualité sur le territoire. Les membres de l'équipe interne de financement analysent et effectuent le suivi des dossiers auprès d'un conseil d'administration indépendant, qui statue si l'investissement est octroyé. Lorsque c'est le cas, l'équipe de financement du Service offre de l'accompagnement aux entrepreneurs pour assurer le succès de leur projet d'affaires.

FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ LAVAL (FLSL)

INJECTIONS FLSL	INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS	FINANCEMENTS AUTORISÉS	ENTREPRISES EN CRÉATION	ENTREPRISES EN CROISSANCE	EMPLOIS CRÉÉS	EMPLOIS MAINTENUS
50 000 \$	235 800 \$	1	1	0	2	0

Futurpreneur Canada

En collaboration avec Futurpreneur Canada (anciennement la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs), l'équipe de conseillers offre aux entrepreneurs âgés de 18 à 39 ans des solutions complémentaires de financement et du mentorat afin de les appuyer dans le démarrage de leur entreprise. Les conseillers effectuent la promotion du programme auprès de la clientèle et transmettent les dossiers au bureau du Québec de Futurpreneur Canada pour l'octroi d'un financement pouvant atteindre 45 000 \$.

FUTURPRENEUR CANADA (FCJE)

INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS	DOSSIERS ACCEPTÉS	ENTREPRISES EN CRÉATION	ENTREPRISES EN CROISSANCE	EMPLOIS CRÉÉS
529 733 \$	5	5	-	8

Mesure Soutien au travail autonome (STA)

La mesure Soutien au travail autonome (STA) est un programme d'Emploi-Québec. Coordonné conjointement par le Service du développement économique et les Centres locaux d'emploi (CLE), ce programme s'adresse aux prestataires de l'assurance-emploi ou de la sécurité du revenu qui souhaitent créer leur entreprise. Les CLE de la région valident d'abord l'admissibilité des candidats. Les conseillers du Service évaluent ensuite la faisabilité du projet. Lorsqu'un projet est retenu, l'équipe assure l'accompagnement permettant au futur entrepreneur de concrétiser son projet d'affaires.

SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME (STA)

INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS	PROJETS ACCEPTÉS	ENTREPRISES EN CRÉATION	ENTREPRISES EN CROISSANCE	EMPLOIS CRÉÉS
1 742 153 \$	75	71	-	90

Un nouveau programme de crédit de taxes foncières

Afin de stimuler la croissance des entreprises lavalloises et d'en attirer de nouvelles, un nouveau programme de crédit de taxes foncières, destiné à l'agrandissement ou à la construction d'immeubles commerciaux et industriels, a été lancé en 2016. Ce programme propose aux entreprises un crédit pouvant atteindre 7,5 M\$ sur 5 ans (1,5 M\$/année), une mesure incitative concurrentielle majeure par rapport aux autres villes nord-américaines. Ce programme vise à stimuler le développement de grands projets, avec un seuil minimum de valeur foncière de 3 M\$. Le crédit est applicable aux projets situés dans les zones industrielles, au centre-ville et dans les territoires des programmes particuliers d'urbanisme (PPU) : Concorde, Cartier et les corridors d'accès au métro Cartier.

3.1.4 PRIORITÉ 4

Contribuer à la concertation régionale visant à promouvoir et développer l'entrepreneuriat à Laval

Afin de soutenir l'entrepreneuriat lavallois et, ainsi, contribuer à l'effervescence de l'économie régionale, le Service du développement économique développe et entretient des liens avec une grande variété de partenaires socioéconomiques situés sur le territoire. De nombreux projets et initiatives, dont plusieurs ont été décrits dans les pages précédentes, sont issus de ces partenariats. Voici un aperçu des actions du Service en matière de partenariats et de concertation.

Comité des partenaires en entrepreneuriat de Laval

Ce comité regroupe 61 organismes offrant des services en entrepreneuriat sur le territoire de Laval. L'objectif du comité est de s'assurer que les différents partenaires connaissent leurs services respectifs afin de favoriser la cohésion et les actions concertées. Ce comité a été créé, et il est toujours coordonné, par le Service du développement économique, en réponse à une demande de la Table d'action en entrepreneuriat de Laval (TAEL).

Table d'action en entrepreneuriat de Laval (TAEL)

Créée et soutenue par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, la TAEL réunit les principaux partenaires d'affaires régionaux dans le but de dynamiser le mouvement entrepreneurial sur l'ensemble du territoire. Au cours de la dernière année, sept rencontres ont eu lieu et le Service a maintenu sa participation à la Table. Plus précisément, il a fait partie de deux comités portant sur différents enjeux liés à la planification stratégique 2016-2019.

Chambre de commerce et d'industrie de Laval (CCIL)

Dans le cadre de l'entente triennale signée en 2015, la CCIL a reçu une contribution de 250 000 \$ en 2016 (750 000 \$ sur 3 ans). Ce soutien est lié à des orientations stratégiques définies, s'articulant autour d'actions en développement de l'entrepreneuriat et en développement immobilier de même qu'en matière de soutien aux entreprises de commerce de détail, au secteur manufacturier et à l'exportation. Ce partenariat prend aussi effet par l'intermédiaire de différents services rendus par la CCIL : 5 pages réservées à la Ville dans le MAG, organisation du concours et du gala Dunamis, présences aux Midis Mag, organisation des Assises d'affaires de la CCIL.

Tourisme Laval

Afin de stimuler le secteur touristique et les retombées économiques qui y sont associées, la Ville de Laval soutient Tourisme Laval à hauteur de 415 000 \$ par année. Par son mandat d'accueil et la promotion des attraits touristiques de la région, l'organisme contribue au développement de la Ville de Laval comme destination touristique. Il agit aussi comme un agent rassembleur auprès des membres et des partenaires. Cette entente comprend, notamment, la mise sur pied d'un comité de suivi visant à améliorer la performance de l'industrie touristique par rapport à la vision stratégique de Laval, Urbaine de nature.

Centre québécois d'innovation en biotechnologie (CQIB)

Le CQIB est un incubateur proposant des espaces de travail et de l'accompagnement aux jeunes entreprises en sciences de la vie et technologies de la santé (SVTS). Depuis sa création, en 1995, plus de 50 entreprises y ont été parrainées, générant ainsi près d'un millier d'emplois. La Ville de Laval appuie le CQIB sous diverses formes depuis sa création, notamment par l'intermédiaire d'une subvention annuelle de 180 000 \$.

Commission scolaire de Laval (CSDL)

La CSDL offre le programme Lancement d'une entreprise, une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), au Centre de formation Paul-Émile-Dufresne, répondant ainsi aux engagements de la Ville en matière de formation en entrepreneuriat. Le Service du développement économique y confie la clientèle admissible à la mesure Soutien au travail autonome et au Fonds jeunes promoteurs. Il offre aussi l'accompagnement à ces futurs entrepreneurs, dans l'année suivant leur participation au programme.

Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ)

Étant donné l'enjeu de la relève d'affaires au Québec, le CTEQ, organisme mandaté par le gouvernement du Québec, assure de l'accompagnement et du maillage, en plus d'offrir de la formation, afin de favoriser le succès des transferts d'entreprise. Pour la région de Laval, le CTEQ planifie organiser, en collaboration avec le Service du développement économique de Laval, deux événements de réseautage pour les entrepreneurs désirant acheter ou vendre une PME. Notons qu'en février 2017 le CTEQ a collaboré à la mise en place d'une session de la formation Succès Relève.

CEFRIO

Dans le cadre de PME 2.0, le CEFRIO propose des ateliers de mobilisation et des parcours d'accompagnement aux PME issues des secteurs manufacturier, du commerce de détail et de l'économie sociale. En vertu d'une entente avec le CEFRIO, le Service du développement économique organise des ateliers et recrute des entreprises à cette fin. Ce faisant, il favorise les échanges et les synergies entre les PME participantes et d'autres entreprises.

4. BILAN FINANCIER

Bilan financier du Fonds de développement des territoires 2016-2017			
PRODUITS			
FDT 2015-2016			
Développement culturel et social	891 871 \$		
Développement économique	872 580 \$		
Intérêts au 31 mars 2017	51 194 \$		
Produit de la liquidation de la CRÉ	2 954 943 \$		
Partage d'actifs du CLD	308 781 \$		
		<u>5 079 369 \$</u>	
TOTAL PRODUITS			
		<u>5 079 369 \$</u>	
CHARGES			
	Engagé	Versé	Solde à verser
Salaires - Culture et développement social	745 733 \$	745 733 \$	0 \$
Salaires - Développement économique	493 481 \$	493 481 \$	0 \$
Soutien aux projets structurants - culture et développement social			
Priorité 1 - Développement de pôles d'animation en muséologie scientifique	243 500 \$	226 050 \$	17 450 \$
Priorité 2 - Développement culturel	513 274 \$	287 671 \$	225 603 \$
Priorité 3 - Soutien à la concertation locale et régionale	195 176 \$	195 176 \$	0 \$
Priorité 4 - Développement social	273 383 \$	189 863 \$	83 520 \$
Soutien à l'entreprise et à l'entrepreneuriat - Développement économique			
Priorité 3 - Offrir un soutien financier pour stimuler la création et l'expansion d'entreprises à LAVAL	586 975 \$	291 532 \$	237 700 \$
			<u>2 027 847 \$</u>
Sommes non engagées			<u>2 027 847 \$</u>
	TOTAL CHARGES	<u>3 051 522 \$</u>	<u>2 430 406 \$</u>
		<u>3 051 522 \$</u>	<u>2 592 120 \$</u>

5. LISTE DES ENTENTES SECTORIELLES

Titre	Ministère	Date début	Date fin	Valeur totale de l'entente	FDT engagé	FDT versé	Nombre d'emplois estimés créés et maintenus
Priorité d'intervention – Développement social							
Convention dans le cadre du projet Intégration de l'ADS, pour un développement social égalitaire	Secrétariat à la condition féminine	20 déc. 2016	31 août 2017	13 505 \$	13 505 \$	5 386 \$	0
Entente Programme Mobilisation-Diversité	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion	1 ^{er} janvier 2016	30 juin 2017	400 000 \$	200 000 \$	160 000 \$	6
Priorité d'intervention – Soutien à la concertation locale et régionale							
Entente dans le cadre du Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM) en vue de réaliser le projet de soutien à la revitalisation urbaine intégrée à Laval en 2016-2017 et 2017-2018	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	1 ^{er} avril 2016	31 mars 2018	1 095 100 \$	190 000 \$	190 000 \$	4
Priorité d'intervention – Développement culturel							
Entente en développement culturel dans le cadre du programme d'Aide aux initiatives de partenariat	Ministère de la Culture et des Communications	1 ^{er} janvier 2017	31 déc. 2017	813 120 \$	100 310 \$	0 \$	8
TOTAL				2 321 725 \$	503 815\$	355 386 \$	18

6. LISTE DES AIDES À DES ENTREPRISES PRIVÉES ET À DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

LISTE DES AIDES À DES ENTREPRISES PRIVÉES ET À DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Type d'aide	Titre du projet, du contrat ou du mandat	Objet du FDT (Secteur ou Clientèles)	Date de début	Coût total	Contribution FDT 2016-2017	Date de fin	Coût total	2016-2017	Nb emplois estimés créés et maintenus
3	FJP 2016-001	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Urecell	C	2016-2017	70 530 \$	7 500 \$	2017-2018	70 530 \$	6 000 \$	2
3	FJP 2016-002-1 FJP 2016-002-2	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Livraisons JAAK	C	2016-2017	155 000 \$	23 000 \$	2017-2018	155 000 \$	20 000 \$	10
3	FJP 2016-003	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Studio Lakaz	C	2016-2017	60 200 \$	7 500 \$	2017-2018	60 200 \$	60 000 \$	2
3	FJP 2016-004	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Wekorba	C	2016-2017	78 250 \$	7 500 \$	2017-2018	78 250 \$	6 000 \$	2
3	FJP 2016-005	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Groupe Also	C	2016-2017	25 490 \$	7 500 \$	2017-2018	25 490 \$	6 000 \$	2
3	FJP 2016-006-1 FJP 2016-006-2	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Bye bye ménage	C	2016-2017	40 320 \$	15 000 \$	2017-2018	40 320 \$	12 260 \$	4
3	FJP 2016-007-1 FJP 2016-007-2	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Mi la la	C	2016-2017	46 375 \$	11 000 \$	2017-2018	46 375 \$	8 000 \$	4
3	FJP 2016-008	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Proulx et Murphy	C	2016-2017	46 375 \$	7 500 \$	2017-2018	46 375 \$	6 000 \$	2
3	FJP 2016-009	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	9334-1170 Québec inc	C	2016-2017	23 986 \$	11 500 \$	2017-2018	23 986 \$	10 000 \$	2
3	FJP 2016-010-1 FJP 2016-010-2	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Solution Air Ventilation	C	2016-2017	46 714 \$	15 000 \$	2017-2018	46 714 \$	13 500 \$	6
3	FJP 2016-011	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Immo Assistance	C	2016-2017	8 000 \$	5 000 \$	2017-2018	8 000 \$	3 500 \$	2
3	FJP 2016-012	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	La Boîte Maraîchère	C	2016-2017	455 000 \$	11 500 \$	2017-2018	455 000 \$	10 000 \$	4
3	FJP 2016-013-1 FJP 2016-013-2	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	ABC Diesel	C	2016-2017	257 000 \$	15 000 \$	2017-2018	257 000 \$	12 000 \$	3
3	FJP 2016-014	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Chechedoo	C	2016-2017	54 750 \$	11 500 \$	2017-2018	54 750 \$	5 000 \$	3
3	FJP 2016-015	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	MP Adjointe Virtuelle	C	2016-2017	13 690 \$	7 500 \$	2017-2018	13 690 \$	6 000 \$	2
3	FJP 2016-016	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Rêvez de grands sommet	C	2016-2017	23 100 \$	5 500 \$	2017-2018	23 100 \$	1 500 \$	2

3	FJP-2016-017	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	LA Qualité conseil	C	2016-2017	14 250 \$	7 500 \$	2017-2018	14 250 \$	6 000 \$	2
3	FJP 2016-018-1 FJP 2016-018-2	Subvention : développement des entreprises	Subvention : développement des entreprises	In Grill	C	2016-2017	117 700 \$	23 000 \$	2017-2018	117 700 \$	20 000 \$	4
3	FJP 2016-020	Subvention : développement des entreprises	Subvention : développement des entreprises	Entretien ménager Spadari	C	2016-2017	23 654 \$	7 500 \$	2017-2018	23 654 \$	6 000 \$	2
3	FJP 2017-001	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	El Lunar Bijoux	C	2017-2018	8 000 \$	5 500 \$	2018-2019	8 000 \$	0 \$	1
3	FJP 2017-003	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	RM Stratégie	C	2017-2018	13 950 \$	7 500 \$	2018-2019	13 950 \$	0 \$	1
3	FES 2016-001	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Bonjour Aujourd'hui et Après inc.	C	2016-2017	16 250 \$	4 875 \$	2017-2018	16 250 \$	4 875 \$	0
3	FES 2016-002	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Carrefour musical de Laval	C	2016-2017	12 500 \$	4 800 \$	2017-2018	12 500 \$	4 800 \$	1
3	FES 2016-003	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Au Panier de Chomedey	C	2016-2017	69 200 \$	50 000 \$	2017-2018	69 200 \$	35 000 \$	1
3	FES 2016-004	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Au Jardin de la Famille de Fabreville	C	2016-2017	40 000 \$	30 000 \$	2017-2018	40 000 \$	20 000 \$	2
3	FES 2016-005	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Théâtre bluff	C	2016-2017	5 000 \$	3 680 \$	2017-2018	5 000 \$	1 840 \$	0
3	FES 2016-006	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	La Corporation du Centre du Sablon	C	2016-2017	47 107 \$	30 000 \$	2017-2018	47 107 \$	20 000 \$	0
3	FES 2016-007	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Axia Service	C	2016-2017	113 600 \$	50 000 \$	2017-2018	113 600 \$	25 000 \$	4
3	FES 2016-009	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Centre d'entraide du Marigot/Café de la Concorde	C	2016-2017	127 403 \$	40 000 \$	2017-2018	127 403 \$	20 000 \$	3
3	FES 2016-010	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Café le Signet	C	2016-2017	27 500 \$	22 000 \$	2017-2018	27 500 \$	0 \$	0
3	FES 2017-001	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	ATEL/Connect-T	C	2015-2016	12 400 \$	10 000 \$	2017-2018	12 400 \$	0 \$	0
3	FES 2017-003	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Prima danse	C	2016-2017	101 070 \$	30 000 \$	2017-2018	101 070 \$	0 \$	2
3	FES 2017-004	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Le Tiers Lieu	C	2016-2017	93 240 \$	50 000 \$	2017-2018	93 240 \$	0 \$	2
3	FES 2017-005	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Declic Action	C	2016-2017	52 026 \$	41 620 \$	2017-2018	52 026 \$	0 \$	0
Total							2 299 630 \$	586 975 \$		2 299 630 \$	349 275 \$	77